

Accord entre Canal + et le BLIC, le BLOC et l'ARP

Canal + et le BLIC, le BLOC et l'ARP ont signé le 20 mai un accord qui prolonge de cinq ans leur partenariat. Selon les termes mêmes de l'accord, arrêtés en février dernier, Canal + : « garantit que sa contribution à la production cinématographique sera au moins égale à 20,5 FF par abonné et par mois pour les œuvres européennes et à 15,5 FF pour le cinéma français. Par ailleurs, la chaîne cryptée consacra 45 % de ses obligations d'acquisition de films français au pré-achat de films d'un devis inférieur ou égal à 35 MF », prenant ainsi un engagement de diversité?. Elle consacra également 40 MF par an à l'amélioration des conditions de distribution en France des films de long métrage. De plus, la chaîne poursuivra son soutien à la rénovation des salles de cinéma en France à hauteur de 80 MF.